

**26. Question de Monsieur Emin ÖZKARA, conseiller communal, du 21 juin 2021 -- Vraag van de heer Emin ÖZKARA, gemeenteraadslid, van 21 juni 2021.**

*L'installation de ralentisseurs surélevés dans la rue Josaphat à Schaerbeek - tronçon "Avenue Rogier – Avenue Louis Bertrand"*

De nombreux Schaerbeekois m'ont interpellé concernant **des problèmes liés à la sécurité routière constatés dans le tronçon "Avenue Rogier – Avenue Louis Bertrand" de la rue Josaphat**. Dans ce tronçon, les riverains observent quotidiennement que de nombreux véhicules dépassent la vitesse autorisée en ville dans un quartier à forte densité de population. Ces dépassements de vitesse et les jeux de vitesse auxquels se livrent certains conducteurs peu soucieux de la sécurité routière, augmentent le risque d'accidents de la route impliquant des piétons et autres usagers faibles et augmentent le risque d'accidents de la route suite à une perte de contrôle d'un véhicule. Les riverains déplorent l'absence de suffisamment de casse-vitesses conformes aux prescriptions légales qui permettraient de réguler la vitesse.

Je me permets d'insister sur la nécessité d'une part, de veiller à protéger les usagers de la route, notamment les plus vulnérables comme les piétons, les trottinettes, les cyclistes, les cyclomotoristes et les motocyclistes et d'autre part, de mettre en œuvre les moyens nécessaires qui permettraient de réguler la vitesse des véhicules dans le susmentionné tronçon, car "la vitesse – excessive ou inadaptée – est un facteur contributif de premier plan des accidents, ainsi qu'un facteur d'aggravation de leurs conséquences".

L'installation de casse-vitesses conformes aux prescriptions légales permettrait de réguler la vitesse des véhicules, de diminuer les risques d'accident et d'améliorer la sécurité de tous les usagers de la route et des riverains.

J'aimerais vous poser les questions suivantes concernant le susmentionné tronçon :

Depuis 2018,

1. combien d'accidents de la route (tous types confondus) se sont déjà produits (ventilation des données année par année et par gravité) ?
2. des réclamations écrites et/ou orales ont-elles été adressées au Collège et/ou à des membres du Collège ? Si oui, quand et pour quoi exactement ?
3. des citoyens ont-ils fait part à vos services de leurs craintes en matière de sécurité routière et/ou demandé l'installation de casse-vitesses et/ou d'autres aménagements ? Si oui, quand et pour quoi exactement ?
4. des aménagements et installations de casse-vitesses sont-ils prévus ? D'autres aménagements en rapport avec la sécurité routière sont-ils prévus ?
5. les permis nécessaires à ces aménagements ont-ils été obtenus ? Si oui, à quelle(s) date(s) précisément ?
6. en matière de sécurité routière, quels sont les travaux qui ont été concrètement réalisés et terminés (ventilation des travaux date par date) ? Quels sont les acteurs impliqués dans ces travaux ? Quels sont les coûts y afférents ?
7. toujours en matière de sécurité routière, quels sont les travaux en cours (ventilation des travaux par date de début des travaux) ? Quels sont les acteurs impliqués dans ces travaux ?
8. pourriez-vous me transmettre le calendrier des travaux déjà effectués et celui des travaux à effectuer en matière de sécurité routière ?
9. enfin, quelle est la moyenne de temps en jours nécessaire pour faire procéder à l'installation d'un ralentisseur surélevé ou casse-vitesse sur une voirie communale ?

Réponse :

Le cabinet de la Bourgmestre a vérifié auprès des services de police les statistiques des accidents sur ce tronçon :

Année	Accidents avec lésions corporelles
2018	2
2019	2
2020	1
2021 (au 29 juin)	2

Bien que le nombre d'accidents rapportés soit relativement faible, il n'en demeure pas moins que la sécurité routière est une priorité du Collège des Bourgmestre et Echevins. C'est la raison pour laquelle un certain nombre d'aménagements ont déjà été réalisés par le passé sur ce tronçon de la rue Josaphat :

- Installation d'un coussin berlinois devant le n°247 ;
- Installation d'un plateau ralentisseur à la sortie de l'école n°1 ;
- Réaménagement de tous les carrefours avec les rues de l'Est, Vifquin et Robiano par la mise aux normes des oreilles de trottoirs.

Notez par ailleurs qu'il n'y a pas de travaux en cours dans la rue mais que plusieurs projets pourraient venir sécuriser encore davantage ce tronçon. Ainsi, un réaménagement des abords de l'école n°1 est envisagé dans le cadre du « Contrat Ecole » initié par la Commune avec le soutien de Perspective.Brussels. Un coussin berlinois provisoire pourrait aussi être installé au niveau du n°183 dès que seront analysés les résultats obtenus suite au placement d'un radar préventif.

Enfin en ce qui concerne les délais d'installation de coussins berlinois et plateaux ralentisseurs :

- Coussin berlinois : une demi-journée ;
- Plateau ralentisseur : 3 journées + fermeture à la circulation pendant 3 semaines (temps nécessaire pour faire durcir le béton de fondation des rampes) ;
- Plateau ralentisseur sur carrefour : 6 semaines environ car ceci nécessite également l'adaptation du niveau de trottoirs ainsi que le temps nécessaire pour faire durcir le béton de fondation.